



EXTENSION SERVICE 13H

FO demande **FO obtient**

Certains s'en rappellent encore, quand en 2011, **FO mettait en place le 1^{er} « 13H » à 18 agents** au CD de Neuvic. Seul **FO** s'est battu pour que les agents de détention puissent avoir un week-end sur 2 et pour la fin du « MN ». L'autre OS représentative de l'époque avait tout fait pour capoter le projet.

En 2013, de nouveau seul, **FO a obtenu la 1^{ère} extension du 13H à 45 agents** pour que les maximums d'agents volontaires puissent aussi avoir les mêmes « avantages » que les 18 premiers. L'autre OS représentative avait aussi essayé de capoter le projet de FO et le bien-être de la majorité.

En 2017, encore seul, **FO a obtenu la 2^{ème} extension du 13h à 54 agents**. L'autre OS s'est enfin résignée.

En 2025, grâce à la mesure 33 du protocole d'accord d'Incarville, **FO Justice** s'est saisi du sujet dès le mois de février et a demandé l'ouverture d'un groupe de travail sur une 3^{ème} extension du « 13h » sur le bâtiment A. FO fut seul à demander l'avis de chaque agents encore en 3/2 ; FO fut seul à faire des propositions (pauses méridiennes, cycles journées, cycles nuits, l'attribution des postes, etc.). Le dialogue ne fut pas toujours facile mais les représentants **FO Justice** ont tenu bon jusqu'au bout. Et à raison d'une réunion mensuel depuis le mois de mai, **la 3^{ème} extension du 13H à 81 agents fut adoptée à l'unanimité** (oui, l'autre OS a voté favorablement pour la 1^{ère} fois) fin novembre pour une mise en place en janvier 2026 !

Encore une fois : quand FO demande, FO obtient !

Avec détermination, persévérance et travail !

Merci pour votre confiance !

Le Bureau.

